

Quarante-troisième session de la Conférence

Présentation du point 15.3: Évaluation de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (2022)

Mesdames et Messieurs,

Lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2022 «Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales», s'est présentée une occasion unique de concentrer l'attention de la communauté internationale sur le rôle important des pêcheurs, pisciculteurs et travailleurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture artisanales dans la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éradication de la pauvreté et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Sous la direction de la FAO, en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies ainsi que les membres et partenaires de l'Organisation, l'Année internationale a servi de cadre à une action collective efficace, qui s'est traduite par la tenue de plus de 260 manifestations dans 68 pays, sous l'impulsion d'une forte campagne de sensibilisation.

Pilotée par le Comité directeur international, présidé par le Gouvernement du Pérou, et trois comités régionaux, l'Année internationale a généré un mouvement de dimension mondiale visant à mettre en avant et à soutenir les pêcheurs, pisciculteurs et travailleurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture artisanales ainsi qu'à défendre leurs moyens de subsistance.

L'Année internationale a été couronnée de succès grâce au dévouement de tous les acteurs qui y ont pris part, y compris les 61 partenaires officiels, au nombre desquels figuraient notamment des organisations de petits pêcheurs et des gouvernements.

Plusieurs manifestations ont été organisées afin de marquer la clôture de l'Année internationale: les partenaires régionaux se sont réunis en Tunisie, en Afrique du Nord, dans le cadre d'un événement en présentiel; le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique a organisé une manifestation par visioconférence en décembre 2022; le Ministère des pêches de la Thaïlande a tenu en février 2023, conjointement avec le partenariat Too Big To Ignore et INFOFISH, une manifestation régionale hybride; et les trois comités de l'Année internationale dans la région Amérique latine et Caraïbes ont quant à eux uni leurs forces pour organiser une manifestation commune en mars 2023.

On trouve sur la page web officielle de l'Année internationale un grand nombre des activités menées dans le cadre de cet événement, y compris les documents finaux importants issus des différentes réunions organisées, lesquels contiennent des orientations essentielles pour toutes les parties prenantes et font partie du legs de l'Année internationale.

Bon nombre des supports de promotion de l'Année internationale restent très utiles et sont disponibles sur la page web susmentionnée.

En l'absence de fonds fiduciaire consacré aux célébrations de l'Année internationale, la Norvège, la Suède et l'Union européenne ont fourni un soutien financier important à la FAO, notamment par l'intermédiaire de projets existants.

La fin de l'Année internationale marque l'entrée dans une nouvelle ère de soutien en faveur de la pêche et de l'aquaculture artisanales. Le rapport final de l'événement recense huit domaines clés appelant des mesures de suivi et confirme l'importance des *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*, celles-ci constituant un cadre concerté sur lequel l'ensemble des parties prenantes peuvent s'appuyer pour faire en sorte que la pêche artisanale reste la gardienne d'écosystèmes précieux et l'héritière de traditions et de cultures ancestrales.

La pêche et l'aquaculture artisanales durables jouent un rôle crucial dans la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sont essentielles à la réalisation de l'objectif de transformation bleue de la FAO, qui est de modifier la façon dont le monde gère, utilise et préserve les ressources aquatiques pour éliminer la faim et la pauvreté.

Documents connexes:

Document C2023/29 de la 43^e session de la Conférence de la FAO:

<https://www.fao.org/3/nl847fr/nl847fr.pdf>

Page d'accueil de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (2022) sur le site web de la FAO: <https://www.fao.org/artisanal-fisheries-aquaculture-2022/home/fr/>

Rapport final de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (2022), publié par la FAO (en anglais): <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cc5034en>

M. Manuel Barange, Directeur de la Division des pêches et de l'aquaculture